

## désignation du défendeur dans une assignation

Par **jeeecy**, le **06/05/2004** à **09:26**

dans une assignation le défendeur doit être désigné par :

- nom, prénom et adresse
- nom, prénom, nationalité et adresse
- état civil complet

je pense là encore qu'il faut seulement nom, prénom et adresse

je suis sûr que ce n'est pas l'état civil complet  
mais la question de la nationalité me turlupine...

merci  
Jeeecy

Par **LacunA**, le **06/05/2004** à **22:44**

title not found or type unknown  
idea: voir art 59 NCPC!

bon aller je te le recopie (j'suis trop gentille ce soir!)

"le défendeur doit, à peine d'être déclaré, même d'office, irrecevable en sa défense, faire connaître:

- a) s'il s'agit d'une personne physique: ses nom, prénoms, profession, domicile, nationalité, date et lieu de naissance.
- b) s'il s'agit d'une personne morale, sa forme, sa dénomination, son siège social, et l'organe qui le représente."

Donc solution 3 : état civil complet (ce qui parait logique en soi!)

Par **jeeecy**, le **06/05/2004** à **22:48**

encore merci

j'aime bien quand tu es gentille title not found or type unknown wink

Jeeecy

Par **germier**, le **16/05/2004** à **09:08**

Pourriez vous m'indiquer comment le demandeur fait pour connaitre l'état civil du défendeur ?

Par **jeeecy**, le **16/05/2004** à **09:19**

[quote="germier":3f76coy5]Pourriez vous m'indiquer comment le demandeur fait pour connaitre l'état civil du défendeur ?[/quote;3f76coy5]

.wink.

effectivement la question est pertinente 

je retourne voir l'art 59 NCPC et reviens apres

Par **germier**, le **16/05/2004** à **15:04**

effectivement ma question est très pertinente.

Je suis le demandeur,qui délivre l'assignation au défendeur dont au mieux je connais le nom voire le prénom,et l'adresse

c'est lors de la constitution d'acocat qu'il faut indiquer l'état civil complet et j'ajouterai qu'en pratique la vérification d'identité me parait aléatoire

Et de toute manière la carte d'identitré n'est pas encore obligatoire,j'ai pas de permis de conduire,de chasse de peche,de réduction (transports)